

SALON DE LA FEE MAIN 2015

L'association La Fée Main (ex Au fil de l'eau), en partenariat avec la ville de St Quentin, organise les **17 et 18 octobre 2015 le salon de la Fée Main au palais de Fervaques de St Quentin (installation à partir de 9h30 ; ouverture au public le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 18h).**

L'objectif de ce salon est de **promouvoir l'artisanat** sous toutes ses formes.

Petite restauration sur place : présence d'un maître crépier

Merci de joindre 2 chèques cadeaux d'une valeur de 5 € (sans limite d'achat)

INSCRIPTION

Nom et Prénom..... Nom du stand :.....

Téléphone.....

Email..... Site Internet.....

Description des produits que vous souhaitez exposer (**AUCUNE REVENTE**) :

.....
.....
.....

Les prix ont augmenté ! Tout simplement parce que la ville de St Quentin n'a pas renouvelé la location de la salle à tarif préférentiel.

Possibilité de prendre plusieurs stands.

Emplacement de 3 mètres : frais d'inscription + 2 tables de 1,20 m + 1 ou 2 chaise(s) + 2 grilles = 55 €

Autres besoins :

Attention : aucun autre matériel non commandé ne pourra venir s'ajouter le jour de l'installation des exposants.

TOTAL de l'inscription (prix nets) = €

Association Fée Main

TVA non applicable – Article 293B du CGI

[Texte]

[Texte]

[Texte]

Retournez cette **inscription** accompagnée :

- d'un chèque du **montant total de votre inscription à l'ordre de La Fée Main**
- une photocopie de votre RC professionnel (sans ce document nous ne pourrions accepter votre inscription).
- une photocopie de votre statut professionnel : auto-entrepreneur, société...

à

REFIGIO Brigitte
3, rue Pierre Méchain
02700 TERGNIER

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter **Brigitte au 06 63 95 54 85** ou
par mail : liligrignote@gmail.com

Toute demande non accompagnée du règlement correspondant ne pourra être acceptée.

Dans l'intérêt de tous, nous vous demandons de promouvoir un maximum cet événement auprès de vos clients, de vos contacts et sur les réseaux sociaux.

- Je souhaite recevoir des flyers que je distribuerai.
- Je m'engage à rendre mon emplacement propre : je jetterai les papiers à la poubelle, je plierai les tables que je poserai sur les chariots et placerai les grilles sur les chariots.

Date :

Signature :

Association Fée Main

TVA non applicable – Article 293B du CGI

[Texte]

[Texte]

[Texte]